

L'impôt—Loi

grief. A un moment donné, j'ai précisé que le débat au sujet de l'ordre du gouvernement avait commencé, mais je ne suis pas sûre que le député de Nepean-Carleton se soit rendu compte que c'est de cela qu'il devait parler. Le passage du harsard que le très honorable chef de l'opposition (M. Clark) vient de citer arrive à un moment où la Présidence estimait que la Chambre avait passé à l'ordre du gouvernement, mais où elle n'était pas certaine que le député de Nepean-Carleton faisait porter ses remarques là-dessus. C'était une situation confuse; de nombreux députés s'interpellaient d'un côté à l'autre de la Chambre. Comme je l'ai dit souvent, ce n'est pas la meilleure façon de mener un débat à la Chambre des communes, mais ce sont des choses qui arrivent. Peut-être pourrions-nous entendre le député de Nepean-Carleton maintenant ou plus tard. S'il désire continuer à parler au sujet de l'ordre qui vient d'être présenté, je puis encore lui accorder la parole. S'il veut reprendre le débat maintenant, je puis lui redonner la parole.

• (2110)

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mercredi 31 mars, de la motion de M. Bussières: Que le projet de loi C-93, tendant à modifier certaines lois fiscales et à prévoir d'autres sources de financement, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité plénier.

L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, je tiens à vous remercier du plus profond de mon cœur. Vous avez bien fait comprendre, je pense, que les choses ne se passent pas toujours à la Chambre comme le président du Conseil privé (M. Pinard) pourrait être porté à le croire. En fait, il n'y a pas lieu d'en douter. La question des griefs est une vieille procédure. J'y ai recouru avant 1978 dans une affaire intéressante M. Judd Buchanan. Je n'entends pas donner suite au grief; j'aimerais seulement exercer le droit que m'a donné madame le Président de participer au débat.

Je crois qu'il est fort rare de pouvoir entamer le débat sur un projet de loi aussi inusité. Je remercie madame le Président de m'en donner l'occasion. Le gouvernement pourrait regretter d'avoir à contester ce grief, comme il l'a fait, car nous vivons une période très intéressante de la vie publique canadienne. Il y a environ 25 heures, nous retenions tous notre souffle en nous demandant ce qui allait se passer en Saskatchewan.

M. Pinard: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'aimerais que le député traite du projet de loi C-93.

M. Nielsen: C'est exactement ce qu'il fait.

M. Baker (Nepean-Carleton): Mon distingué confrère ne peut revenir sur sa parole. Il oublie, bien entendu, que le Canada ne se ramène pas aux provinces du Centre lorsque l'on parle du pouvoir d'emprunt. Il a y également l'ouest du Canada que certains oublient. Dans toutes les régions du pays, ce projet de loi peu commun suscite de sérieuses inquiétudes. Que les députés de l'arrière-plan du parti d'en face en aient conscience ou non, c'est la première fois dans l'histoire du Parlement canadien qu'un projet de loi vise à la fois à emprunter de l'argent et à percevoir des taxes. C'est sans précédent.

C'est justement à cause de ce genre de chose que le parti Libéral du Canada a perdu la confiance du public dans chaque province. C'est pourquoi il n'a rien eu hier soir en Saskatchewan, c'est pourquoi il n'a obtenu aucun siège dans ces élections.

Des voix: Bravo!

M. Baker (Nepean-Carleton): Il a obtenu 4 p. 100 du vote, soit un pourcentage de plus que les séparatistes. C'est vraiment un record pour la Saskatchewan! Ne nous m'éprenons pas sur ce que pensent les Canadiens des questions économiques, reliées aux mesures fiscales, au budget et à la situation économique générale, lesquelles questions économiques les ont incités à prendre une décision sans précédent.

Je suis très content de pouvoir participer à ce débat ce soir et d'avoir précisé ce point. Comme l'a dit le président du Conseil privé, si je ne m'abuse, le projet de loi traite de mesures fiscales, du droit du gouvernement de prélever des fonds, d'emprunter de l'argent pour endetter encore davantage les Canadiens, d'accumuler dette sur dette et d'accroître son déficit. Toutes ces questions révèlent que le gouvernement ne maîtrise plus la situation.

Le premier ministre (M. Trudeau) est plongé dans les bras de Morphée. Le ministre des Finances (M. MacEachen) nage dans le brouillard du Cap-Breton. Et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) n'a aujourd'hui rien de mieux à faire que de soulever des questions de privilège spécieuses alors que la politique énergétique nationale provoque l'exode des derricks. Voilà le malaise dont il est question. Si les députés d'en face portent une si grande attention au centre du Canada, qu'ils en oublient l'existence des diverses régions qui souffrent des répercussions de leur politique économique, ils ne sont pas dignes d'être à la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. Baker (Nepean-Carleton): Voilà les difficultés auxquelles doivent faire face les Canadiens. «Le malaise économique s'aggrave»; tel était le titre d'un article paru dans le numéro du 22 courant du *Citizen* d'Ottawa. Pas un seul des députés d'en face n'a eu l'occasion de rentrer dans sa circonscription, et de prendre la parole en public. Pas un seul d'entre eux n'a pas eu l'occasion de discuter avec des petits commerçants, des agriculteurs, des travailleurs, des propriétaires d'entreprises, des investisseurs et même des banquiers qui ne soient préoccupés par la situation au pays. Mais que font à ce sujet ces andouilles du lac Meach? Ils se sont retirés dans les collines de la Gatineau, probablement dans la circonscription du député de Gatineau (M. Cousineau). Il aurait dû y aller lui aussi. Il aurait vu à qui il avait affaire. C'est un homme ordinaire. Il ne mène pas la grande vie. En effet, il ne vit pas sur cette grande colline au bord du lac Meach et du haut de laquelle il pourrait, avec beaucoup de grandeur, admirer le fief qui s'étend à ses pieds. Ses commettants lui en font voir de toutes les couleurs. Ce n'est pas entièrement de sa faute, mais il reste qu'il appuie constamment le gouvernement tout comme le Nouveau Parti Démocratique a fait preuve d'une fidélité absolue à son égard.